

FICHE DE POSTE « DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION »

MISSIONS GENERALES

1. **Politique de communication et gestion de la stratégie communication et relations publiques :**
 - Concevoir et mettre en œuvre la politique de communication globale du CNDH (externe et interne), en veillant à sa déclinaison opérationnelle au niveau des régions ;
 - Concevoir et superviser la mise en œuvre des stratégies et plans d'action communications (communication interne, relations médias, RS, politique d'accueil et organisation des événements, etc.) ;
 - Superviser la production et la diffusion de contenus (rapports, campagnes, publications numériques, postes, etc.), en cohérence avec les missions du Conseil et les valeurs des droits de l'Homme
 - Coordonner une veille stratégique (droits de l'Homme, au niveau national et international) et une veille sur les tendances et les pratiques innovantes en communication, en présentant des analyses et des alertes pour orienter les actions de communication du CNDH.
 - Superviser la qualité et l'exactitude des traductions des documents, rapports et communications du CNDH, en langues arabe, anglais et français.

2. **Promotion de l'innovation :**
 - Définir et mettre en œuvre une stratégie d'innovation pour renforcer les projets et les processus du CNDH ;
 - Identifier les opportunités d'amélioration et d'intégration de solutions novatrices dans les activités du CNDH ;
 - Assurer le suivi et l'évaluation des initiatives innovantes, en collaboration avec les différentes directions ;
 - Participer à la définition des besoins en outils technologiques et superviser leur mise en œuvre ;
 - Veiller à la conformité des projets innovants avec les objectifs stratégiques du CNDH et le *human rights by design* ;
 - Diriger l'intégration de solutions technologiques innovantes pour assurer la protection et renforcer la promotion des droits de l'Homme, en collaboration avec les différentes directions.

3. **Développement de l'outreach**
 - Concevoir et exécuter une stratégie d'*outreach* visant à renforcer l'impact des droits de l'Homme auprès du public ;
 - Renforcer les capacités d'engagement externe, en initiant des campagnes, des événements publics et des ateliers interactifs pour promouvoir les débats des idées ;
 - Participer à la définition des besoins en collaborations externes et au choix des partenaires stratégiques ;
 - Assurer une veille sur les opportunités de collaboration et les évolutions dans les relations publiques

4. Autres :

- Concevoir et mettre en œuvre des outils et des indicateurs pour le suivi et l'évaluation des activités de la Direction ;
- Répondre aux demandes diverses des organes du CNDH en lien avec la communication, l'innovation ou l'*outreach* ;
- Contribuer aux projets transversaux du CNDH selon les besoins ;
- Garantir le suivi de la conformité réglementaire dans les domaines relevant de la Direction.

CONDITIONS REQUISES

1. Formation, expérience professionnelle et qualifications requises :

Diplôme	Master ou équivalent	Licence ou équivalent
Domaine du diplôme	Communication, Journalisme, Sciences Politiques, Sciences Sociales, Droits Humains, traduction, ou équivalent	
Expérience professionnelle globale	10 ans	12 ans
Expérience professionnelle dans un poste de responsabilité au moins équivalent au chef de division dans le domaine de la communication	5 ans au moins	5 ans au moins

2. Connaissance techniques requises :

- Maîtrise des stratégies de communication, des techniques d'information et de relations publiques, d'innovations et d'*outreach* ;
- Connaissance approfondie des droits de l'Homme et des cadres juridiques nationaux et internationaux y afférents ;
- Maîtrise des outils numériques et des plateformes de réseaux sociaux pour la communication ;
- Compétence en gestion de projets de veille stratégique et en utilisation de technologies innovantes pour la promotion des droits de l'Homme ;
- Maîtrise des processus de traduction et de gestion multilingue dans un contexte institutionnel ;
- Maîtrise de la rédaction et de la production de contenus multimédias (textes, vidéos, visuels).
- Maîtrise parfaite des langues arabe, anglais et français.

3. Qualités professionnelles et personnelles requises :

- Organisation et gestion des priorités (planification, gestion du temps, budgétisation) ;
- Excellentes aptitudes à la communication écrite et orale ;
- Capacité à travailler en mode projet et à gérer plusieurs équipes simultanément ;
- Écoute active et aptitude au dialogue avec des interlocuteurs variés ;
- Facilité d'adaptation ;
- Esprit d'équipe et capacité à mobiliser des collaborateurs autour d'objectifs communs ;
- Engagement profond pour les valeurs et principes des droits humains et les missions du CNDH

4. Compétences managériales :

- Capacité à diriger des équipes multidisciplinaires (communication interne, relations médias, réseaux sociaux, veille stratégique, traduction, innovations, etc.) ;
- Suivi et évaluation des objectifs des collaborateurs pour garantir des résultats de qualité ;
- Planification et pilotage des activités des différentes équipes sous sa responsabilité ;